



## PV décisionnel assemblée des délégués, comptes 2022

<b>Présents :</b>	Laure Haldimann AD Gabriella Richoz Bürgi AD Jean-François Suys rempl. Valentin Charrière AD Maverik Frossard AD Roland Thürler AD	Tanja Buchs CD Carole Pythoud CD Benjamin Brülhart CD Jean-Bernard Fasel CD Eric Barras CD Nathalie Chollet, Secrétaire	<b>Date :</b>	31 mai 2023
<b>Excusé :</b>	Gonzague Charrière AD	Cédric Yerly CF	<b>Horaire :</b>	19h00-20h30

**Selon les documents annexés à la convocation; PV budgets 23 ; comptes et investissements 22**  
**Documents annexés au PV : Rapport d'activité ; Rapport CF ; Présentation GPC**

1.	PV budgets 2023	Le PV est approuvé avec les remerciements du président
2.	Comptes 2022	<p>Selon la recommandation de la Commission financière du home (rapport en annexe): les comptes 2022 sont approuvés à l'unanimité avec les remerciements de l'assemblée.</p> <p>Les comptes 2022 dégagent un excédent de recettes de 137'857CHF après amortissements. Le total des amortissements se monte à 160'239CHF. Nous avons également, en lien avec l'obligation MCH2, libéré des réserves du compte « provisions du croire » de 80'075CHF ce qui porte le résultat à 217'932CHF (positif). Le budget de cette même période prévoyait une recette de 13'943CHF.</p> <p>En comparaison, 2021 a généré un bénéfice de 57'565CHF. L'écart entre 2021 et 2022 se justifie par des recettes plus importantes (+86'033CHF) dues principalement à la reprise de la voilure habituelle du Foyer de jour (après-covid). Les salaires ont suivi la tendance inverse (-70'464CHF) la diminution des charges est due au recours à une agence intérim en 2021 (période covid collaborateurs).</p> <p>Sans la dissolution d'une partie du compte « perte sur débiteurs », les charges sont plus importantes de 22'975CHF qu'en 2021, tendance qui va de pair avec l'augmentation des recettes.</p> <p>Au niveau du bilan, les immobilisations du patrimoine administratif ont été revues conformément aux principes d'évaluation des actifs patrimoniaux prévu par le plan comptable MCH2, conduisant à la constitution de réserves liées au retraitement pour un montant global de CHF 741'000.-. Les fonds propres se montent désormais à CHF 2'028'000.- contre CHF 921'000.- une année auparavant.</p>

## PV décisionnel assemblée des délégués, comptes 2022

3.	Investissements 2022	Selon la recommandation de la Commission financière du home (rapport en annexe): les investissements 2022 sont approuvés à l'unanimité avec les remerciements de l'assemblée. En écho au décalage des travaux liés à la réfection des bâtiments, le principal poste du compte des investissements, à savoir « participation frais concours architecture », n'a été que partiellement utilisé à hauteur de CHF 56'150.- alors qu'un montant de CHF 340'000.- avait été prévu au budget.	
4.	Divers	Aucuns La séance se termine sur la présentation de la méthode « gestion des prestations collectives » dans leur 2 <sup>ème</sup> cycle au Home de la Jogne.	

Charmey le 16 novembre 2023

Pour le PV :



Nathalie Chollet  
Secrétaire

Eric Barras  
Vice-Président

